

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 septembre 2022

GSE RENOUVELLE SON PARTENARIAT AVEC LE GERES POUR SA COMPENSATION CARBONE

Engagé dans une démarche RSE ambitieuse, GSE a mis en place de nombreuses actions pour réduire son empreinte carbone, qui reposent sur trois piliers : mesurer pour pouvoir agir, réduire au maximum les émissions et, enfin, compenser les émissions qui ne peuvent être évitées afin de développer des projets utiles au climat. C'est en ce sens que GSE poursuit son engagement aux côtés du GERES, association reconnue pour ses actions sur la « solidarité climatique ».

Un double objectif : compenser et surtout réduire les émissions carbone

En signant cette convention, GSE fait le choix de la compensation carbone pour ses émissions directes de CO2 inévitables, en parallèle de ses actions de réduction. Via la vente de crédits carbone, le GERES conduit des projets dans le monde entier pour l'amélioration des conditions de vie, la transition énergétique et la lutte contre les changements climatiques et leurs impacts.

GSE compense pour cette année près de 2 000 tonnes de CO2 liées à ses activités directes : ses déplacements professionnels et les consommations d'électricité de ses agences.

« Nous avons conscience qu'un bilan de 2 000 tonnes de CO² émises pour nos déplacements et nos consommations d'électricité est encore beaucoup trop. » précise Constance LORDON, cheffe de projet RSE chez GSE. « La compensation carbone ne doit pas être un moyen pour les entreprises comme GSE de s'exonérer des efforts de réduction. En parallèle de notre partenariat avec le GERES, nous continuons de mettre en place des actions concrètes visant à réduire nos émissions carbone. Les déplacements représentent la principale source d'émissions de CO2 (environ 90%) de nos activités directes, c'est pourquoi nous avons mis en place un plan de mobilité durable. Depuis 2018, nous avons réduit de 26% les émissions de CO2 par collaborateur, et nous continuons à travailler sur ce point. Notre objectif est d'atteindre d'ici 2025 2,5 tonnes de CO2 par personne liées aux déplacements professionnels, contre 4,8 tonnes en 2018, soit une réduction de 40%.»

Concrètement, quelles actions sont mises en place pour réduire les émissions de GSE ? La démarche se traduit en 3 axes dans l'entreprise : moins se déplacer, optimiser l'usage de la voiture et favoriser les reports de modes de déplacement. Le développement de l'usage de la visioconférence et du télétravail a nettement permis d'accélérer la réduction des déplacements. Mais GSE ne s'arrête pas à ça : pour mieux utiliser la voiture, la flotte de véhicules de fonction évolue progressivement vers des véhicules à faible taux d'émission de CO₂ et des véhicules électriques. La pratique du covoiturage est aussi encouragée, avec le déploiement d'une plateforme dédiée. Plus récemment, le Forfait Mobilité Durable a aussi été mis en place, pour encourager l'utilisation de modes de transports faiblement carbonés.





7 septembre 2022

Proposer des solutions de réduction dans les projets de construction

Pour lutter contre les dérèglements climatiques à l'échelle globale, les entreprises doivent aussi s'assurer de faire évoluer leurs offres commerciales vers des produits décarbonés. C'est le cas de GSE qui depuis 2010 propose des solutions de plus en plus poussées pour accompagner ses clients sur les questions environnementales.

« Notre cœur de métier est la construction de bâtiments et c'est aussi sur ça qu'il faut travailler » explique Céline FONTANA, Responsable du Pôle Bâtiment Durable chez GSE. « Même s'il est indirect, l'impact carbone des bâtiments que nous construisons est de loin le plus important. Nous avons développé notre programme de R&D dédié au bâtiment écoresponsable en ce sens. Nous sommes aujourd'hui capables de proposer des solutions adaptées pour chaque projet, et d'en mesurer les impacts réels pour permettre à nos clients d'effectuer des choix de manière éclairée et transparente. »

Le Programme Bâtiment Ecoresponsable de GSE s'articule autour de 5 axes : la performance énergétique, le bas carbone, les conforts intérieurs, la protection de la biodiversité et les chantiers à faible impact. Sur chacun de ces sujets, GSE offre à ses clients un panel de solutions techniques concrètes et efficaces pour répondre aux aspirations environnementales spécifiques de chaque projet de construction.

En plus de ce programme, le Groupe continue d'accompagner ses clients pour atteindre tous les niveaux des principales certifications environnementales : BREEAM, HQE®, LEED mais également des labels énergétiques tels que le BEPOS (Bâtiment à énergie positive), le BiodiverCity® ou le Osmoz (conforts).

À PROPOS DE GSE

Depuis sa création en 1976, GSE est le spécialiste de l'immobilier d'entreprise. Contractant Global, GSE assure la prise en charge complète de projets de construction (du montage financier, recherche et qualification foncière, études techniques, conception et réalisation au service après-vente), et s'engage contractuellement sur le prix, le délai et la qualité de l'ouvrage.

GSE réalise des bâtiments intelligents et durables dans les secteurs industriels, logistiques, tertiaires, commerciaux et de loisirs, pour un chiffre d'affaires de 743,3 millions d'euros en 2021*. Le groupe compte 504 collaborateurs répartis dans six pays en Europe, et en Chine, dont 15 implantations en France.

En 2019, GSE a été rattaché à l'entreprise allemande GOLDBECK, leader sur le marché européen de la construction clé en main avec un CA 2019 de 4 milliards d'euros, employant plus de 9 000 personnes sur plus de 90 sites.

Plus d'informations sur GSE : www.gsegroup.com

*chiffres en cours d'arrêté

À PROPOS DU GERES

Créé en 1976, le GERES est une ONG de développement internationale qui œuvre à l'amélioration des conditions de vie et lutte contre les changements climatiques et leurs impacts. Pour un changement sociétal ambitieux, ils encouragent, via leurs actions, le développement et la diffusion de solutions innovantes et de proximité, en accompagnant les politiques territoriales climat-énergie. Tout comme GSE, cette association est membre du Global Compact France depuis de très nombreuses années.

Plus d'informations sur : https://www.geres.eu/

GSE Page 2



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 septembre 2022

CONTACT PRESSE

Galivel & Associés - Carol Galivel / Valentin Eynac

21-23, rue Klock – 92110 Clichy Tél : 01 41 05 02 02 // Port : 06 09 05 48 63 galivel@galivel.com // www.galivel.com

GSE – Pathy RAVOAVY

Chargée de missions marketing et communication presse@gsegroup.com // www.gsegroup.com//

GSE Page 3